

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2024	32

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 Avril 2024

Nombre de membres
En exercice : 22
Présents : 13
Votants : 19

Le 6 Avril deux mille vingt quatre à 9 h 30
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances :
sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

PRESENTS : DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon,
TRABELSI Daniel, GAILLET Gérard, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ALEXANDRE Valérie,
LHOMME Louissette, ESPOSITO Laetitia, TONIAL Sylvie, POUSSON Fanny, MASSAU
Fatima, BOULE Annie.

ABSENTS EXCUSES :

Madame SAUVAT Sandrine qui a donné pouvoir à Madame ALEXANDRE Valérie
Madame THIMOTHE Kitty qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon
Monsieur ROBERT Bruno qui a donné pouvoir à Monsieur TRABELSI Daniel
Monsieur GOMIS Pierre qui a donné pouvoir à Madame LHOMME Louissette
M. LEKUNGA Joseph qui a donné pouvoir à Madame MASSAU Fatima
M. MARTIN Philippe qui a donné pouvoir à ...Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi
M. BOSCHARD Frédéric qui a donné pouvoir à Monsieur SMAGUINE Dominique

ABSENTS EXCUSES

Madame ZITO Josette

Secrétaire de séance : Monsieur DUVILLIER Benoît-Dominique

Date de convocation : 21 Mars 2024

Date d'affichage : 21 Mars 2024

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2023 – BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'affectation du résultat de la section de
fonctionnement à la section d'investissement pour financer les investissements

Considérant le résultat de la section de fonctionnement du compte administratif 2023
Qui s'élève à 1 468 008,38 €

Considérant le déficit de la section d'investissement qui s'élève à 418 676,26 €

Considérant l'état des restes à réaliser en dépenses qui s'élève à 432 879,87 € et en recettes à 416109 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité, avec 3 abstentions (Monsieur le Maire et son pouvoir ne prenant pas part au vote) d'affecter la somme de 450000 euros à la section d'investissement du budget primitif 2024

Fait et délibéré le 6 Avril 2024 , à le Plessis Belleville

Le Maire, Dominique SMAGUINE

